

# L'origine du nom de „Monthey“

Que le nom de la petite ville de *Monthey* soit un dérivé de *mont*, c'est ce que tous les érudits qui ont traité de la question ont à juste titre reconnu. Mais c'est lorsqu'il a fallu préciser la nature du suffixe dont est formé ce toponyme qu'ils ont hésité, ou, il faut bien le constater, qu'ils ont fait fausse route. Le celtomane L. Franc, dans le tissu d'insanités qu'il a publié sous le titre de *L'origine du mot « Valais »*, dit en termes très vagues que *Monthey* est un collectif, et qu'il a le sens de « localité environnée de monts <sup>1</sup> ». Jaccard <sup>2</sup>, précédé de L. Courthion <sup>3</sup> et suivi de l'*Armorial valaisan* <sup>4</sup>, après avoir cité un certain nombre de formes anciennes, fait un sort à une graphie *Monteolum* ou *Montheolum* qu'on rencontre, fréquemment il est vrai, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Peu sûr cependant de son étymologie, Jaccard ajoute, sans qu'on sache si au fond c'est là l'idée qu'il préfère, qu'un autre dérivé, *monticulum*, aurait donné *Monteil*.

Pour tenter de résoudre ce petit problème, nous n'aurons pas trop de tous les renseignements dont nous disposons. Soit non seulement des formes anciennes — d'une ancienneté relative d'ailleurs, puisque le nom de *Monthey* n'apparaît pas dans les textes avant les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle —, mais aussi des formes patoises modernes. Voyons donc ce que nous fournissent ces deux sources.

Les *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* de l'abbé Gremaud mentionnent à maintes reprises plusieurs personnages portant le nom de *de Monthey*, dont un *Jacobus de Monthey* qui figure entre autres dans les actes aux dates et sous les formes suivantes :

1215, 1226, 1227, 1230, 1237, etc., *Jacobus de Montez* (J. Gremaud, *op. cit.*, t. I, dans *Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. XXIX, pp. 183, 261, 262, 287, 330, 331, 335, etc.)

---

<sup>1</sup> L. Franc, *L'origine du mot « Valais »*, Sion, 1892, p. 13.

<sup>2</sup> H. Jaccard, *Essai de toponymie*, dans *Mém. et Doc. p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2<sup>e</sup> sér., t. VII, Lausanne, 1906, p. 289.

<sup>3</sup> L. Courthion, s. v. *Monthey*, dans *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. III, Neuchâtel, 1905, p. 356.

<sup>4</sup> *Armorial Valaisan*, Zurich, 1946, p. 171.

- 1230 Jacobus de *Munteyz* (*Ibidem*, p. 285)  
 1233 Boso major de *Monteyz* (*Ibidem*, p. 309)  
 1241 Johannes domicellus de *Monteys* (*Ibidem*, p. 357)  
 1247 Bosoni majori de *Monthay* (*Ibidem*, p. 403)

mentions auxquelles il convient d'ajouter celle du « castrum dictum *Monteyz* » figurant dans la donation du château de Monthey faite en 1239 par le comte Amédée IV de Savoie à sa sœur Marguerite, comtesse de Kybourg <sup>5</sup>.

Et voici maintenant les formes patoises actuelles. A Monthey même, on dit *montâ*, *monta<sup>é</sup>* ; à Vionnaz, *monta<sup>i</sup>* ; à Collombey, *montâ* ; à Outrevieze, *montâ*, de même qu'à Val d'Illeiez <sup>6</sup> et à Ollon <sup>7</sup>.

Ce sont là quelques indications précieuses, qu'il s'agit de prudemment interpréter. Le fait le plus important qui ressort des graphies anciennes, est l'existence à la finale d'un -s ou d'un -z. Comme ce son était certainement prononcé au XIII<sup>e</sup> siècle, il convient d'en tenir compte quand nous fixerons notre base étymologique, même si cet -s, -z n'a pas laissé de traces dans la graphie officielle et la prononciation patoise modernes. Et ce détail nous permet de nous débarrasser dès maintenant, soit de *monteolum*, soit de *monticulum*. La première de ces formes aurait évidemment évolué comme *linteolum* « drap de lit », qui a abouti à *linfoué* à Monthey : c'est dire que si l'étymon était vraiment *monteolum*, on dirait aujourd'hui en patois \* *Monfoué*. Et nous sommes loin de compte. — Quant à *monticulum*, il aurait évolué, pour sa finale, parallèlement à *soliculum* « soleil » : or *soliculum* se dit *solé* tant à Val d'Illeiez <sup>8</sup> qu'à Ollon<sup>9</sup>, pour ne citer que ces deux endroits. Ici aussi, nous sommes loin de compte.

Impossible encore de songer à des suffixes diminutifs -*ittu* (-*et* français), -*ellu* (-*el*, -*eau* français) : une fois de plus, la phonétique s'y oppose. On pourrait penser peut-être au suffixe -*etum*, qui a servi à former des noms désignant des ensembles plantés ou couverts d'une même plante, ou contenant telle autre caractéristique, par exemple tel genre de constructions, à plusieurs exemplaires. Ce serait d'autant plus tentant que ce suffixe aboutit précisément à -*â*, -*a<sup>é</sup>* en patois local : ainsi les lieux-dits montheysans *Fontaney*, *Fréneys*, *Sepey*, *Verney*, se disent-ils *fontanâ*, *frânâ*, *sêpâ*, *vêrnâ*, -*a<sup>é</sup>* en dialecte. Et il aboutit également à -*â* à Val d'Illeiez <sup>10</sup> et à Ollon <sup>11</sup>. Mais cette hypothèse n'explique pas les formes anciennes avec -z, -s, puisque -*etum*, dans les

<sup>5</sup> J. Gremaud, *op. cit.*, vol. cit., p. 344.

<sup>6</sup> Fr. Frankhauser, *Das Patois von Val d'Illeiez (Unterwallis)*, thèse de Berne, Halle a. S., 1911, p. 83, § 101.

<sup>7</sup> B. Hasselrot, *Etude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*, thèse d'Upsal, Uppsala (1937), p. 261.

<sup>8</sup> Fr. Frankhauser, *op. cit.*, p. 65, § 78.

<sup>9</sup> B. Hasselrot, *op. cit.*, p. 38.

<sup>10</sup> Fr. Frankhauser, *op. cit.*, pp. 136 et 137, § 170 et 171.

<sup>11</sup> B. Hasselrot, *op. cit.*, pp. 261-263.

chartes valaisannes du moyen âge, figure dans de nombreux lieux-dits tels que *Chaseleit* <*casaletum* (1224), *Perrey* <*petretum* (1227), *Grant couldrei* <*coryletum* (1229), *Sapey* <*sappetum*, *Bioley* <*betuletum* (1234)<sup>12</sup>. Et ce sont encore des graphies avec *-e*, *-ei*, *-ey* que nous donnent les multiples toponymes en *-etum* catalogués par l'abbé Meyer pour la vallée d'Anniviers au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Sans doute un pluriel \**montetos* nous expliquerait-il le *-z* final des formes médiévales : mais ce serait là une forme tirée par les cheveux, puisque cette base aurait comme sens « ensemble d'ensembles montueux ».

Nous approchons cependant du but. Il existe en effet un autre suffixe latin ayant un *ē*, et un suffixe qui rend compte de notre *-z*, *-s* médiéval : c'est le suffixe *-ensis*, devenu *-ese* en latin vulgaire. Si nous remarquons qu'à Monthey, où l'on dit *montā*, *monta<sup>e</sup>*, on dit *ma<sup>e</sup>* « mois » <*me(n)se*, *bordza<sup>e</sup>* « bourgeois » <*burge(n)se*, *Vala<sup>e</sup>* « Valais » <*valle(n)se*, *pa<sup>e</sup>lo* « chambre » <*pe(n)sile* ; si nous remarquons encore que ces mots correspondent respectivement à *ma<sup>i</sup>*, *bordza<sup>i</sup>*, *Vala<sup>i</sup>*, *pa<sup>i</sup>lo* à Vionnaz et à *mā*, *bordzā*, *Valā* et *pāle* à Collombey ; que « mois » se dit *mā* à Val d'Illiez<sup>14</sup> et à Ollon<sup>15</sup>, on conviendra que rien ne s'oppose à ce qu'on voie dans *Monthey*, *Montez*, *Munteyz* au XIII<sup>e</sup> siècle, un adjectif *montensem* « montueux », passé à *montese* en latin vulgaire.

Solution qui rend parfaitement compte de la persistance du *-s* dans les graphies médiévales, *-s* qui se retrouve dans un *Melaneis* « milanais » d'une charte valaisanne de l'an 1302 et, à peu de chose près, dans un *Valeix* « Valais » datant de 1306<sup>16</sup>. Solution qui, pour les formes anciennes, correspond exactement à ce que nous savons de l'évolution du *ē* du latin vulgaire (*ē* et *ī* du latin classique) en Valais au moyen âge. Traitant en effet de ce problème, Ränke a remarqué — et, en gros, il a sans doute raison — que dans les chartes valaisannes cet *ē*, quand il est libre, se maintient sous forme de *ē* jusqu'en plein XIII<sup>e</sup> siècle ; mais que, au courant de ce même siècle, il tend à se diphthonguer en *ey*, *ei*, *ay*<sup>17</sup>. Et nous avons vu, par les exemples du patois actuel mentionnés plus haut, qu'il a abouti, dans tous les endroits où j'ai fait des sondages, pour les mots terminés en *-e(n)se*, exactement au son de la finale des formes respectives de *Monthey*.

Il faut donc admettre, si le nom en question est très ancien, qu'on a appelé cet endroit *terra*, ou *praedium montense*, et que le substantif qualifié a disparu par la suite. S'il s'agit d'une dénomination plus récente, on peut

<sup>12</sup> J. Gremaud, *op. cit.*, vol. cit., pp. 255, 270, 280 et 295.

<sup>13</sup> L. Meyer, *Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im 13. Jahrhundert*, thèse de Fribourg (Suisse), Erlangen, 1914, p. 159 sqq.

<sup>14</sup> Fr. Frankhauser, *op. cit.*, p. 63, § 74.

<sup>15</sup> B. Hasselrot, *op. cit.*, p. 31.

<sup>16</sup> J. Gremaud, *op. cit.*, vol. III, pp. 45 et 123.

<sup>17</sup> H. Ränke, *Über die Sprache des französischen Wallis in der Zeit vom XI. bis XIV. Jahrhundert*, thèse de Halle, Halle, 1903, p. 24.

supposer que le mot *monte(n)se* = *monteyz* a été employé substantivement, au sens de « [endroit] montagneux, montueux, en pente », ce qui s'applique on ne peut mieux à la position géographique de la localité. Ajoutons que cette base *monte(n)se* se retrouve dans la toponymie ou même le vocabulaire courant d'autres pays de langue latine. Pour la France, il me suffira de citer les noms de lieux *Le Montois* (Aisne) <sup>18</sup>, *Montois*, ferme aujourd'hui détruite de la commune de Précý-Saint-Martin (Aube) <sup>19</sup>, *Monteis* en 1153 ; pour la Toscane, un *Montese* près de Volterra, *Montise* en 980 et 1027 <sup>20</sup>. Et enfin l'espagnol a encore un adjectif *montés*, au sens de « originaire de la montagne », qui correspond quant à la forme au portugais *montez* « sauvage, farouche ».

Paul AEBISCHER,  
Professeur à l'Université de Lausanne.

---

<sup>18</sup> A. Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, Paris, 1871, p. 184.

<sup>19</sup> Th. Boutiot et E. Socard, *Dictionnaire topographique au département de l'Aube*, Paris, 1874, p. 104.

<sup>20</sup> S. Pieri, *Toponomastica della Valle dell'Arno*, Appendice al vol. XXVII (1918) dei *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, Classe di scienze morali, storiche e filologiche, Roma, 1919, p. 319.